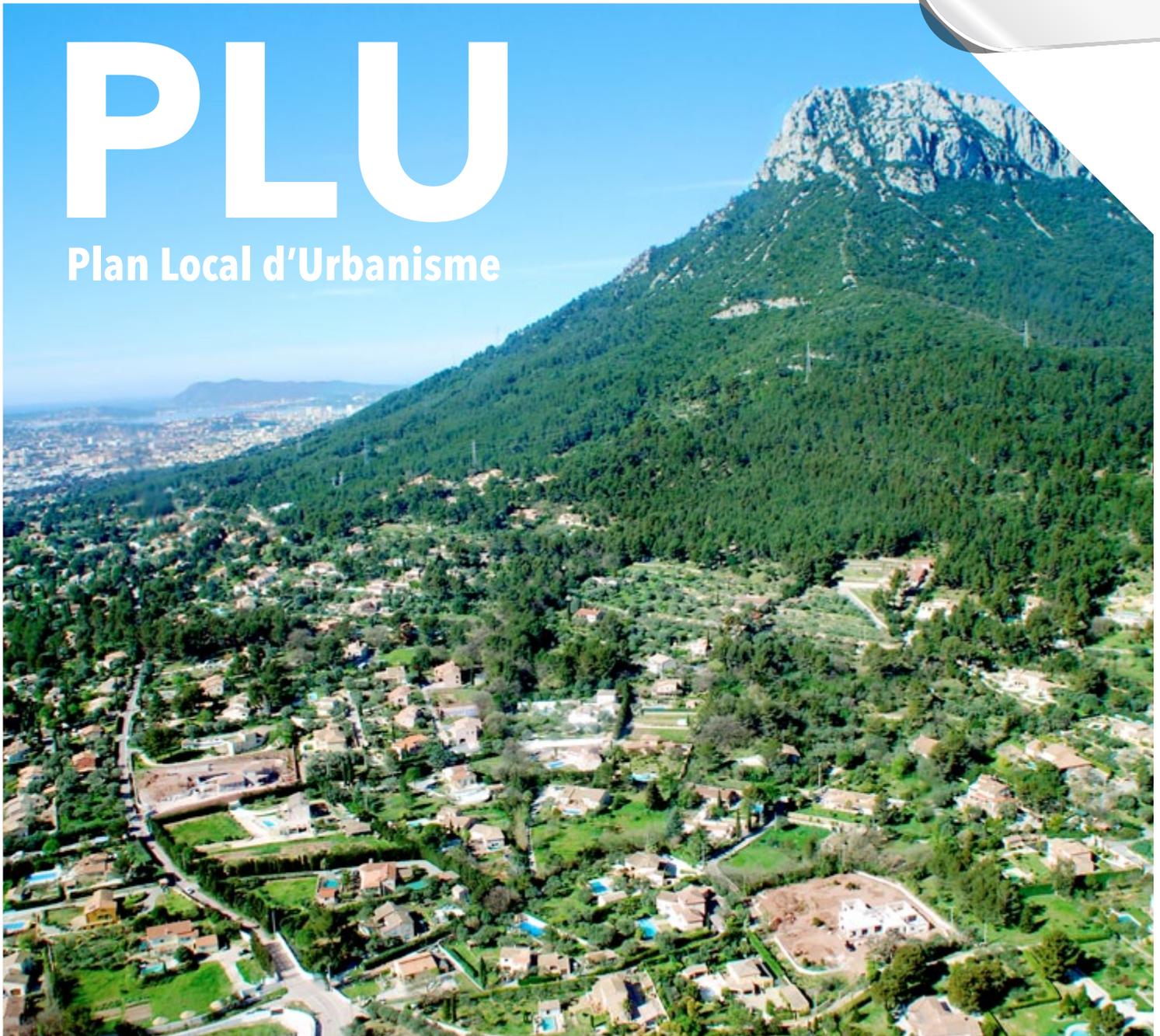




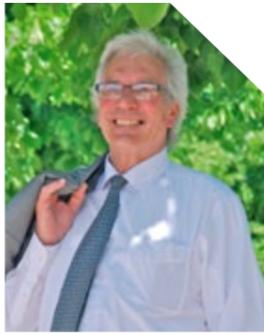
Le Festival de Jazz

La Farlède Mag



PLU

Plan Local d'Urbanisme



Chères Farlèdoises,
Chers Farlèdois,

SOMMAIRE

- Cérémonies patriotiques p. 3
- Retour en images p. 4
- Retour en images p. 6
- Associations p. 8
Focus sur les Trophées farlèdois
- Sports p. 10
La foulée farlèdoise
- Culture p. 11
Jardins Partagés
- Jeunesse et sports p. 12
Stage multisports
- Urbanisme p. 14
Plan Local d'Urbanisme
- Aménagements p. 16
- Citoyenneté p. 18
- Tribune Libre p. 20
- Vie économique p. 22
- La Farlède Jazz p. 24

J'espère que vous avez passé d'agréables vacances et que vous avez pu apprécier les manifestations nombreuses et variées qui ont animé notre village durant l'été. A commencer par la Foulée farlèdoise, qui a connu un franc succès avec près de 600 participants, mais aussi les soirées « country », le tournoi d'échecs, la représentation de Farl'en scène à l'occasion du Festival de théâtre, les tournois de foot du Coudon, les nombreux concours de pétanque, la soirée glisse, le Festival international des chorales, sans oublier la deuxième édition du Festival « La Farlède Jazz » qui vous a rassemblés en nombre autour de Denise King et Virginie Teychené.

Le COF nous a également proposé un programme de qualité : la Fête de la St Jean avec la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ; la Tournée Var Matin qui a vu notre place de la Liberté noire de monde ; la marmite du pêcheur et le bal populaire du 14 juillet, l'aïoli du 15 août au Cercle de la Fraternité ; la Fête de la Libération de notre village le 21 août. Rappelons enfin les Journées du Patrimoine « aux jardins citoyens » organisées du 16 au 18 septembre par le service culture/médiathèque.

C'est le 1^{er} septembre dernier que nous avons accompagné nos enfants pour la rentrée des classes. Des travaux d'entretien ont été réalisés durant les vacances. Des remises aux normes ont été faites. Cette année encore, une classe sera destinée à l'accueil des enfants malentendants. Nous avons également apprécié l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école Jean Aicard par le Directeur académique de l'Éducation nationale. À noter l'augmentation constante des effectifs que nous avons anticipée par la future création d'un nouveau groupe scolaire dont les études sont lancées, le terrain acheté et le financement prévu.

Les associations, particulièrement riches et diverses à La Farlède, font également leur rentrée en septembre où, comme chaque année, un forum leur est consacré permettant ainsi, à chacun de découvrir une activité, qu'elle soit sportive, artistique ou de loisirs. Je vous invite à vous procurer le nouveau guide 2016 des clubs et associations farlèdoises.

C'est le 23 septembre qu'a été inauguré l'espace associatif et culturel, placette du moulin de la Capelle avec 670 m² de locaux et son magnifique jardin.

Farlèdoises, Farlèdois, il nous faut maintenant revenir sur l'horrible attentat de Nice, le jour symbolique du 14 juillet et l'exécution d'un ecclésiastique par des groupes terroristes.

Une fois encore notre pays a été endeuillé par ces actes ignobles perpétrés par des barbares qui cherchent à nous diviser, à installer un rapport de haine dans notre pays.

Ne cédon pas aux dérives extrémistes, continuons à vivre normalement et rassemblons-nous autour de nos valeurs de démocratie, de liberté, d'égalité et de fraternité.

Pour autant, nous devons rester vigilants et faire en sorte que la sécurité de tous soit assurée. Pour ma part, je m'y engage et prendrai toutes les mesures nécessaires à cet effet.

Avec l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne rentrée !

D^r Raymond ABRINES
Maire de La Farlède

Revue **La Farlède Mag**, le journal des habitants de La Farlède, territoire de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau.

« Où trouver **La Farlède Mag** ? »
Le magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas, merci de contacter le service communication : 04 94 01 47 16
Courriel : communication@lafarledede.fr

Éditée par la mairie de La Farlède
Hôtel de Ville - Place de la Liberté - BP 25
83210 La Farlède

Directeur de publication : D^r Raymond Abrines
Directrice de la communication : S. Jacquel
Rédaction : A. Berenguer, service communication,
Conception/Réalisation : A. Soultan - S. Pham-Lutinier
A. Wolski
Photographies : Service communication, Farledo Objectif Club

Impression : Marim Imprimerie
Imprimeur respectueux de l'environnement

Diffusion : 5 000 exemplaires
Distribution : La Poste, Médiapost
Dépôt légal : À parution



Les encres utilisées pour imprimer ce magazine sont végétales, donc moins toxiques et utilisant des ressources renouvelables.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

LE 18 JUIN 1940 : L'APPEL DE DE GAULLE



C'est devant la stèle dédiée au Général De Gaulle, que s'est déroulée le samedi 18 juin la cérémonie commémorative du célèbre appel.

Le maire a ouvert la cérémonie avec la lecture de l'Appel du Général De Gaulle, en présence de ses adjoints et élus, des porte-drapeaux et de nombreux Farlèdois. Après avoir prononcé son discours, Raymond Abrines a légué la parole à son adjoint et responsable à La Farlède de l'Association de l'Appel du 18 juin, M. Berti. S'en est suivi le dépôt de gerbes fleuries au pied de la stèle par les enfants du Conseil municipal de jeunes. La cérémonie s'est achevée par un ban mené par la fanfare sur le parvis de la salle des fêtes avant de partager un apéritif. Dans un devoir de souvenir, M. Berti organisera une grande exposition du 9 au 13 novembre prochain à la salle des fêtes.

Info Cabinet du Maire : 04 94 27 85 74

DIMANCHE 21 AOÛT

LIBÉRATION DE LA FARLÈDE

C'est par une fin de journée ensoleillée que les Farlèdois ont pris part au défilé en souvenir de la Libération de La Farlède. Le cortège, composé du maire Raymond Abrines, de ses adjoints et élus, du Conseil municipal de jeunes, des porte-drapeaux, des autorités civiles, militaires et patriotiques, et de la population s'est rendu aux différentes stèles, avec dépôts de gerbes, pour rendre un vibrant hommage aux libérateurs.

La cérémonie commémorative s'est achevée autour d'une anchoïade préparée par le Comité officiel des fêtes et un concert donné sur la place de la Liberté.



DEVOIR DE MÉMOIRE

UNE CLASSE À VERDUN

SUR LES TRACES D'UNE BATAILLE



Depuis deux ans, l'équipe pédagogique d'histoire-géographie du Collège André Malraux s'est impliquée dans la Grande Guerre. Après le projet de l'an dernier « Nos arrières grands-pères : les poilus », les élèves de 4^e et 3^e ont travaillé autour de la bataille de Verdun. Entre voyage et exposition, les enseignants ont motivé leurs élèves à s'intéresser de près à l'Histoire.



C'est autour du devoir de mémoire et de citoyenneté que les enseignants ont mené leur projet durant l'année scolaire. De longs mois de travail afin de mieux comprendre l'impact de la bataille de Verdun sur la population, les artistes et les civils mais aussi de découvrir la vie quotidienne des soldats. Archives, cartes, chronologies... toutes ces recherches ont fait l'objet d'une exposition au CDI du collège.

Un voyage pédagogique à Verdun est venu clore ce projet du 13 au 17 juin dernier. 5 jours durant lesquels, les élèves ont pu visiter les forts de Vaux et de Douaumont, le site de Verdun, la voie sacrée et rendre hommage aux poilus en allant déposer des fleurs sur plusieurs monuments aux morts.

Info Collège A. Malraux, Avenue Gaspard Monge : 04 94 27 80 20

EXPOSITION V'ARTS

Au sommet de leur talent, dix artistes de l'association V'Arts réunis salle Pagès, ont proposé du 1^{er} au 8 juillet une exposition d'art abstrait à travers des thèmes imaginaires, science-fiction ou d'incitation au voyage. (Photo 1)



FESTIVAL DES CHORALES

Les chants interprétés par le chœur italien Cantori del Caldone et la chorale farlèdoise les Poly-Sons ont résonné dans la salle des fêtes lors du 21^e Festival international choral en Provence, offrant au public un spectacle sonore d'une grande qualité. (photos 9 et 10)



2. **30 mai** : exposition sur le Moyen-Âge et la Renaissance au Musée de l'école publique
3. **23 juin** : spectacle de fin d'année «Les minots de Crèche n'Do se font la malle»
4. **1^{er} juillet** : 21^e tournoi scolaire d'échecs aux écoles J. Monnet et J. Aicard
5. **17 juin** : «opéra» spectacle de fin d'année du collège A. Malraux
6. **14 juillet** : défilé de la Fête Nationale
7. **18 juin** : concert de l'école de musique À l'Unisson
8. **12 juin** : vide-grenier de l'AFP
11. **22 mai** : vide-grenier de l'Objectif école farlèdoise

FOCUS SUR LE COF

LES SOIRÉES DU COMITÉ DES FÊTES

Encore une saison réussie pour le Comité officiel des fêtes de La Farlède qui a rassemblé les familles autour de la fête de la S' Jean du 23 au 26 juin, avec son feu d'artifice qui a illuminé les rues du village. Retraite aux flambeaux, parades avec chars, fête foraine, soirée cabaret..., il y en a eu pour tous les goûts ! (photos 3 à 8)

Un programme enrichi, cette année, par le spectacle des écoles de danse de la Ville qui a ravi le public présent : Au Nom de la Danse (photo 1), Express your Soul (photo 2), School Artist Creation (photo 4), So Danse (photo 5) et Audrey Lhote (photo 7).

Une ambiance festive que les Farlèdois ont retrouvé à la salle des fêtes pour apprécier la marmite du pêcheur et le bal du 14 juillet (photo 9).



La Ville a également résonné aux sons des platines lors des deux soirées DJ animées par Crystal Events le 24 juin et le 30 juillet (photo 6). Le COF a clôturé la saison avec l'aïoli royal au cercle de la fraternité le 15 août, et son anchoïade lors de la cérémonie de la Libération de La Farlède le 21 août.

Info+ Le Comité officiel des fêtes : 06 33 71 15 42



VENDREDI 8 JUILLET

LA SOIRÉE GLISSE



La soirée glisse, organisée par le service évènementiel, est le rendez-vous de l'été des familles farlèdoises. Le 8 juillet, les enfants ont profité des nouveaux jeux gonflables et jeux d'eau ainsi que des maxi trampolines et de la célèbre pêche aux canards installés sur le parking de la salle des fêtes. Pendant que les petits se sont amusés, les parents ont pu apprécier les différents stands du marché nocturne, organisé par l'Association des commerçants et artisans farlèdois.

MARDI 21 JUIN

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

C'EST BIEN CONNU, LA MUSIQUE ADOUCIT LES MŒURS !

Et une fois de plus, la Fête de la Musique a réuni autour d'elle des centaines de farlèdois descendus dans la rue de la République pour profiter de l'ambiance. Du parc Pagès à la place de la Liberté, la musique a vibré jusqu'au bout de la nuit. Un retour en images tels de beaux souvenirs d'une soirée d'été, en préambule d'une saison riche en festivités.



VENDREDI 29 JUILLET

TRADITIONNELLE VEILLÉE D'ÉTÉ



Les passionnés de la langue française sont retournés sur les bancs de l'école le temps d'une soirée dictée organisée par le Musée de l'école publique. C'est à l'ombre de la placette du Moulin de la Capelle que Monique Broussais a confronté «ses élèves» du soir à un texte de 1938 signé Paul Maurel, historien et ancien maire de Solliès-Ville. La soirée s'est prolongée par la veillée d'été autour du thème des perles d'enfants.



Info+ Musée de l'école publique, visite guidée tous les samedis à 15h : 04 94 33 00 54

LUNDI 11 JUILLET

LA TOURNÉE VAR MATIN

LA PLACE DE LA LIBERTÉ ÉTAIT COMBLE D'UN PUBLIC ENCHANTÉ PAR LA TOURNÉE ESTIVALE VAR MATIN, CONCOCTÉE PAR L'ÉQUIPE DU SERVICE PROMOTION DU JOURNAL, DIRIGÉ PAR VALÉRIE MERALI. DES RIRES AUX FRISONS, DES APPLAUDISSEMENTS AUX OVATIONS... LES FARLÉDOIS ONT ÉTÉ SÉDUITS PAR LA NOUVELLE FORMULE DU RENDEZ-VOUS.

Animée par le duo d'humoristes Éric Collado et Marco Paolo, la soirée a débuté par le grand concours de chant. Debout devant leur siège, de nombreux spectateurs se sont laissés porter par la musique. Deux des cinq candidats ont été sélectionnés pour la demi-finale. Le tour est ensuite venu à Greg et Magali et leurs incroyables tours de magie. Face à un public hilare, le maire Raymond Abrines a joué le jeu jusqu'au bout en rejoignant la scène, le temps d'un numéro réussi. C'est à ce moment-là que les deux compères animateurs ont repris le flambeau pour enchaîner avec une série de sketches sur le thème des grands films du cinéma revus à la sauce provençale.

Mais le clou du spectacle fut bel et bien l'entrée sur scène de la plus grande chorale de France, le Chœur du Sud. Soixante chanteurs venus à la rencontre des estivants farlèdois pour leur offrir un concert sans égal, entre standards et chansons actuelles.



Le chef de chœur, Frank Castellano a immédiatement soulevé le public qui a réservé un accueil exalté à Daniel Levy, l'interprète de *L'envie d'aimer*. Tous ensemble, ils ont signé un final en apothéose salué par une longue ovation de la part des spectateurs déjà impatients d'être à l'été prochain...



DIMANCHE 21 AOÛT

LE MARCHÉ RÉTRO



C'était une première pour la Ville de La Farlède qui a accueilli son marché rétro. Un événement atypique organisé par l'Association des commerçants et artisans farlèdois qui a plongé son public dans les folles années «Vintage». Toute la journée, les exposants ont investi le jardin de la salle des fêtes en expo-vente, animations et espaces de restauration rapide. Ainsi, les hommes se sont prêtés au concours de la plus jolie barbe pendant que la gent féminine passait entre les mains de la relookeuse. Des expositions de voitures, vélos et motos anciennes, des concerts, un défilé de pin-up, ainsi qu'un stand de tatouos tout au long de la journée ont fait de ce rendez-vous un moment agréable partagé en famille.

Info+ Association de commerçants et artisans farlèdois : 04 94 48 70 58



FOCUS SUR...

LES TROPHÉES FARLÉDOIS 2016

LE 30 JUIN DERNIER, LA VILLE A RENDU HOMMAGE À SES SPORTIFS AINSI QU'ÀUX RESPONSABLES ASSOCIATIFS POUR LEURS RÉSULTATS ET DÉVOUEMENT AU COURS DES SAISONS 2015-2016.



Dans une salle des fêtes comble, le maire Raymond Abrines, accompagné de son adjoint aux sports, a félicité et récompensé les sportifs farlédois. Des athlètes locaux aux lauréats nationaux, tous ont suscité la fierté de leurs dirigeants, entraîneurs et familles.

• Jean-Paul Ruiz, président depuis 10 ans de l'Entente sportive Solliès-Farlède.

Léo Pugliese a clos la soirée en annonçant la fin de sa carrière sportive dans sa discipline, la force athlétique. Il a profité de ce moment pour remercier et souligner le soutien que Monsieur le Maire et son équipe municipale apportent à la vie associative et sportive de la Ville.

Les bénévoles associatifs décorés

Au-delà des résultats individuels, des mentions spéciales ont été attribuées à des associations et leurs représentants investis dans la vie locale. Quatre médailles d'or de la Ville ont été décernées à :

- Jean-Jacques Le Floch, qui tire sa révérence après vingt années de service dédié au Club cyclotouriste de La Farlède ;
- Micheline Téobald et Josette Aubourg qui fournissent un travail admirable au sein des Volontaires du sang ;

Infa+ Service des sports : 04 94 21 95 39 - 06 22 40 66 21



DOCUMENTATION

BIENTÔT VOTRE NOUVEAU GUIDE DES ASSOCIATIONS !

Culture, sport, musique, théâtre, action humanitaire : faites votre choix ! Le nouveau guide des associations farlédoises est sorti. Retrouvez-le en mairie et dans tous les lieux publics et sur www.lafarlede.fr



LISTE DES RÉCIPIENDAIRES

• Julien Adami et Sandrine Vlicza - Association Varoise du sport adapté

• Youmna Robert, Chloé Descotte, Pauline Armand et Pierrick Vogel - UNSS Échecs

• Guillaume Perrotey, Kevin Canton et Camille Bize - Les Joyeux boulomanes farlédois

• Dorian Bouniol - Les Renards de La Vallée (Baseball)

• Ethan Andréo et Jules Berato - Judo club 83

• L'équipe de Handball UNSS Collège André Malraux, qui a aussi obtenu de très bons résultats avec le HandBall club Solliès-Farlède

• Anaïs Casanova, Océane Accossano et Aleyna Cetintas - Xpress Your Soul (Danse)

• Colin Esposito - Judo club 83
Kaïs Benabderrahmen - Taekwondo club

• Rebecca Moryousef et Amaya Favre - UGC Solliès (Gymnastique Rythmique)

• Élixa Martinez et Thomas Destombes - Au nom de la danse

TALENT

AU NOM DE LA DANSE

DEPUIS SA CRÉATION EN 2003, L'ASSOCIATION «AU NOM DE LA DANSE» FONDÉE ET DIRIGÉE PAR CÉCILE MARTINEZ, PROPOSE DES COURS DE DANSE ADAPTÉS ET D'INTÉGRATION POUR DANSEURS VALIDES ET HANDICAPÉS. CETTE DERNIÈRE, POUSSÉ, CHAQUE ANNÉE, SES DANSEURS À S'EXPRIMER ET À SE RÉVÉLER DAVANTAGE JUSQU'À ÉBLOUIR LA SCÈNE DU CONCOURS DE MONTRÉAL EN AVRIL DERNIER.

«Au nom de la danse», c'est avant tout la passion du 6^e art qui, grâce à cette association, est accessible à tous. Elle a pour objectif de faire danser des personnes en situation de handicap mental ou physique, parfois même accompagnées de leurs parents. Entourés par trois professeures de danse moderne et handicap-danse, les élèves valides et non valides, se laissent prendre au dynamisme et à la sensibilité de leur directrice artistique, Cécile Martinez.



4^e place au concours de danse de Montréal

«En étant des acteurs du renouvellement des langages et des expressions créatrices, les personnes en situation de handicap sont en position de contribuer à la diversité de l'offre culturelle». Conduite par cette conviction, Cécile Martinez a porté deux de ses danseurs sur le devant de la scène canadienne. Elisa Martinez et Thomas Destombes ont présenté en concours à Montréal en avril dernier, un duo qui a fini à la 4^e place de la catégorie +17 ans semi-professionnel. C'est la première fois qu'une danseuse valide, associée à un danseur en fauteuil, intègre une compétition de niveau international au Québec. Une réussite qui permet à Cécile Martinez, de déployer tout son art en créant une section de danse intégrée à Montréal, au Québec.

Infa+ Au nom de la danse : 04 94 48 40 59 - 06 07 89 47 26

SOLIDARITÉ

LES VOLONTAIRES DU SANG



Les Volontaires du sang agissent, depuis de nombreuses années, sur la commune avec la volonté de faire du don de sang un geste bénévole. Présidée par Micheline Téobald, l'association est un intermédiaire avec l'Établissement français du sang qui agit au quotidien pour mobiliser, informer et sensibiliser au don. Ce dernier est soumis à des valeurs éthiques : l'anonymat, le bénévolat, le volontariat et le non-profit. Aujourd'hui, 370 femmes et 275 hommes sont recensés sur La Farlède.

Les collectes à venir : mercredi 12 octobre de 7h30 à 12h et vendredi 23 décembre de 8h à 12h à la salle des fêtes.

Infa+ Les Volontaires du sang : 04 94 48 75 24, Établissement français du sang : <https://dondusang.net>

VOUS POUVEZ DONNER VOTRE SANG SI :

- Vous avez entre 18 et 70 ans
 - Vous pesez au minimum 50 kg
 - Vous ne faites l'objet d'aucune contre-indication
- Les hommes peuvent donner leur sang jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois en respectant un intervalle d'au moins 8 semaines.

UN GESTE SIMPLE EN QUATRE ÉTAPES :

- L'accueil : une personne de l'EFS vous accueille, enregistre votre dossier et vous remet votre questionnaire «prédon».
- L'entretien prédon : votre questionnaire est étudié lors d'un entretien confidentiel avec un médecin ou un infirmier. Il permet d'apprécier votre aptitude à donner votre sang.
- Le prélèvement : allongé sur un lit, un infirmier prélève votre sang (environ 10 minutes pour un don de sang total).
- La collation : essentielle pour une bonne récupération après un don, elle permet de vous restaurer et de vous hydrater.

ANNIVERSAIRE

40^E ANNIVERSAIRE POUR LEÏ BOUSCARLES



Créé en 1976, le club des Bouscarles fait partie intégrante de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire. Il regroupe chaque année près de 350 adhérents répartis dans les nombreuses disciplines sportives proposées : gymnastique, pilate, stretching, yoga, fitness, tai-chi, Do-in, danse, randonnée ou encore marche d'entretien. Accueillant au départ principalement des enfants, le club a très vite été rejoint par les adultes.

Pour cette nouvelle saison 2016/2017, deux nou-

veaux cours de gymnastique sont donnés chaque semaine : la gym équilibre et la gym mémoire. Au-delà de ses activités sportives, le club présidé par Annie BABOU œuvre pour de nombreuses manifestations. Chaque année, l'association soutient le Téléthon en vendant des pâtisseries confectionnées par les adhérentes et participe en tant que signaleur à la Foulée farlédoise.

Infa+ Association Leï Bouscarles : 04 94 28 11 04

COURSE À PIED

LA FOULÉE FARLÉDOISE

EN SEPT ANS, LA FOULÉE FARLÉDOISE EST DEVENUE UN ÉVÉNEMENT SPORTIF LOCAL INCONTOURNABLE. MANIFESTATION DONT LE SUCCÈS RAYONNE AU DELÀ DU DÉPARTEMENT, ELLE RASSEMBLE CHAQUE ANNÉE DES CENTAINES DE PARTICIPANTS ANIMÉS PAR UN SEUL BUT : TENIR LA DISTANCE PENDANT LES 10,5 KM QUI JALONNENT LE PARCOURS. RETOUR SUR LES MOMENTS FORTS DE LA COURSE.



Elle est désormais la course symbolique de La Farlède. Alors que la Foulée farlédnoise a soufflé cette année sa septième bougie, l'épreuve rassemble toujours plus de participants. Le 17 juin dernier, ils étaient 650 coureurs sur la ligne de départ dont 133 enfants. Un parcours de 10,5 km pour les adultes et deux circuits de 700 mètres et 1,5 km pour les jeunes (3). Une course organisée, comme tous les ans, à la tombée du jour pour éviter les grosses chaleurs et apprécier la beauté du parcours avec un passage dans le domaine de La Castille, devant l'Oliveraie ou le Moulin de la Capelle, le tout sous l'œil du Coudon. Cette édition a une nouvelle fois été organisée par Michel Schleger et le concours de l'Athlétisme Vallée du Gapeau (AVAG), des services municipaux et l'implication des nombreux bénévoles farlédnois.

Un succès grandissant

Coureurs aguerris ou débutants, venus en famille ou entre amis, pour le plaisir ou la compétition : la richesse de la Foulée farlédnoise réside dans la diversité de ses participants ; à l'image de Maurice Arnaud, doyen de la course, qui, à 83 ans espérait «finir deuxième dans une course très relevée» (4). Il a finalement franchi la ligne d'arrivée le premier dans sa catégorie. Venus des quatre

coins du département, les 517 coureurs se sont avancés dans les startings blocks avec une motivation certaine mais toujours dans une ambiance joviale et festive. Beaucoup sont même venus déguisés (1). Les enfants quant à eux sont toujours aussi heureux d'accompagner leurs parents dans l'effort. Manon et Louane (5) se sont «entraînées toute l'année dans la cours de récréation et avec nos pères» pour rejoindre une course qui les «rend heureuses».

La marche nordique rejoint la course

Une nouveauté est venue compléter la Foulée farlédnoise 2016 : la marche nordique (2). Cette activité menée par Isabelle Daragon, coach sportive à l'AVAG, a rassemblé une douzaine d'athlètes. Agés de 45 à 65 ans, ils ont clos la Foulée farlédnoise par un parcours de 7,3 km en échappant à la dernière montée du village. Encore peu déployée dans le sud, la marche nordique a pour but «d'amener les personnes qui n'ont pas marché, couru ou pratiqué une activité sportive depuis un moment, avant d'arriver à faire plus de 8 à 10 km sans effort», explique leur entraîneur.

Info+ Athlétisme Vallée du Gapeau (AVAG) - 06 74 84 93 25 - <http://avag83.wixsite.com/avag83>



NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS AUTOUR DU COMPLEXE SPORTIF



Pour favoriser la pratique sportive, la commune vient d'acquérir un ensemble d'appareils de renforcement musculaire. Mis à disposition au complexe sportif, ils vous permettent d'accéder à une pratique en plein air. Chacun est libre de créer son propre programme d'entraînement : cardio-training, stretching, renforcement. À la différence de la musculation « traditionnelle », vous travaillez résistance, souplesse et équilibre sans haltères. Deux ans après l'ouverture du complexe sportif, la commune renforce ainsi son offre sportive à destination du plus grand nombre. À n'en pas douter, le « FitPark » sera un des atouts majeurs du futur parcours santé voulu par l'équipe municipale.

Info+ Complexe sportif : 04 94 21 95 69



MÉDIATHÈQUE

JARDINS PARTAGÉS

QUATRE MOIS ET DEMI APRÈS SA CRÉATION DANS L'ESPACE VERT DE LA MÉDIATHÈQUE, LE JARDIN PARTAGÉ A OFFERT, CET ÉTÉ, SES PREMIÈRES RÉCOLTES. TOUJOURS DANS UN ESPRIT BIO ET DURABLE, BEAUCOUP SE RETROUVENT TOUS LES MERCREDIS APRÈS-MIDI POUR CONTINUER À ENTREtenir CE POTAGER.



Julien Guimard, membre fondateur du collectif, le jardin partagé ne renvoie à aucune notion de propriété individuelle ; «l'idée étant de faire comprendre que tous sont invités à cultiver et à récolter». Et vous êtes nombreux à vous réunir chaque mercredi après-midi aux abords de la médiathèque pour poursuivre le travail engagé par tous.

Julien Guimard souhaite que ce premier jardin partagé devienne une «réelle vitrine» et que l'engouement se propage afin que les prochaines terres fleurissent dans chaque quartier. Pour le moment, des zones restent toujours à planter, alors à vos bêches !

Info+ Retrouvez l'évolution des jardins partagés lors d'une exposition dans le cadre des Journées du Patrimoine à la médiathèque Eurêka.

Rendez-vous tous les mercredis à 17h30 à la médiathèque - Julien Guimard 06.88.62.24.88 - contact@gapeautransition.org

Créé en partenariat avec le collectif de la Vallée du Gapeau en transition, le jardin partagé pousse depuis le 14 mai à la médiathèque. Ce jour-là, petits et grands ont planté les premières graines. Fruits et légumes, fleurs et plantes aromatiques ou médicinales qu'une trentaine de farlédnois ont mis en terre avec l'aide généreuse de l'équipe de la médiathèque et d'un formateur en permaculture. L'objectif étant de créer et de partager ces ressources dans un esprit communautaire. C'est aussi et surtout un lieu de rencontre intergénérationnel où se mélangent passion, curiosité, solidarité et protection de l'environnement. Les plus petits apprennent à cultiver la terre, les plus anciens transmettent leur savoir-faire. Pour

PROCHAINEMENT

FÊTE DE LA SCIENCE

Pendant 4 semaines, à partir du 4 octobre, la médiathèque va devenir le site où l'on noue ou renoue avec les sciences, où l'on s'empare de la culture scientifique et technique, où sont érigées des passerelles... Ce sont les expositions et le jeu qui tout en solidifiant les savoirs populaires, en simplifiant les supports de médiation, en se servant des matériaux du quotidien -des cartons, des emballages- permettent de créer ces passerelles. Les initiatives, la curiosité et l'expérimentation doivent être encouragées chez les plus jeunes qui sont les citoyens de la culture scientifique et technique de demain. La science peut faire rêver au même titre que la littérature et les arts ; il suffit d'ouvrir son esprit et d'être curieux. Cette année, une exposition sur la sérendipité vous sera présentée. Allez les scientifiques, curieux et artistes, faites travailler vos méninges !

Info+ Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30

CADAVRE EXQUIS
PRÉCEDEMMENT...

«Mon voisin se retourna éplapourdi, planté au milieu d'un vaste bureau.

Il m'accueillit à bras ouverts. Ce qui était extrêmement bizarre, car il était peu aimable. Alors mes yeux se posèrent sur son tee-shirt. J'étais tellement ébahie que je fis tomber mon réticule puis trébucha sur un pot d'échinacées. Je m'excusai auprès du voisin. Celui-ci avait du rouge sur son tee-shirt. Voyant que je fixais son haut, il me dit qu'il avait fait de la peinture. Il m'invita à m'asseoir. N'osant refuser je m'assis sur le sofa et là je vis une main qui dépassait de dessous le canapé. Je ne voulais point montrer mon affolement, mais cela était très effrayant. Je vis alors des traces de sang sur le sol. Et là, je compris pourquoi il était si chaleureux avec moi aujourd'hui. J'étais sa prochaine victime et il voulait me tuer.»

CADAVRE EXQUIS #3

Auteurs anonyme

«Tétanisée, je restai muette, de peur qu'un seul des mots qui pourraient sortir de ma bouche ne hâte ma fin. Mon voisin semblait se délecter de cette situation. Pendant qu'il me servait une tasse de thé, des scènes de meurtres se succédaient dans mon esprit, toutes plus atroces les unes que les autres. Quelle serait l'arme de mon assassinat ? Un poignard camouflé derrière un des coussins du sofa ? Du poison dans mon breuvage ? Une cordelette avec laquelle il m'étranglerait ? Je n'entendais pas ce que mon futur bourreau me disait, trop obnubilée par les tortures imaginaires que m'infligeait mon cerveau. Il haussa soudainement le ton : «Bon, assez de calembredaines, allons à l'essentiel ! Vous avez dû apercevoir quelque chose d'assez troublant ici». Quoi ! C'est peu de le dire ! Cet homme a le sens de l'euphémisme. Il reprit : «Parlons-en pour crever l'abcès tout de suite et finissons-en. Voyez-vous, ce matou ici présent, a la fâcheuse habitude de subtiliser des objets qui m'appartiennent». Il se saisit alors de la main ensanglantée que j'avais entraperçue en entrant dans le bureau...»

Fin de l'histoire

Info+ Envoyez vos écrits à mediatheque@lafarled.fr - Service culture, médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30

SERVICE DES SPORTS

STAGES MULTISPORTS

LES STAGES D'ÉTÉ ONT PROPOSÉ AUX ENFANTS DES ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEINE NATURE (APPN). QUELQUES JOURS D'EXPÉRIENCES SPORTIVES ORCHESTRÉS PAR L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS DE LA FARLÈDE.



Pour les jeunes farlèdois, la découverte sportive se poursuit même pendant l'été. Du 6 au 8 juillet, les enfants âgés de 7 à 11 ans ont participé au stage «Sport et Nature». Une course d'orientation sur une journée au Domaine de la Castille, du canoë au Brus, du golf au stade Jacques Astier, des sports de raquettes au gymnase Pantalacci... : les activités proposées sont aussi variées qu'originales. L'objectif de cette initiative étant d'offrir la possibilité à une quinzaine d'enfants de pratiquer leur sport préféré ou méconnu, en espérant que ces derniers désirent s'engager vers une pratique plus assidue en adhérant aux clubs sportifs locaux. Pour les plus grands, un séjour sport nature a été organisé

du 11 au 13 juillet dans le Verdon. Pendant 3 jours, les 15 adolescents ont pu découvrir des sports qu'ils ont rarement l'occasion de pratiquer pendant l'année : canoë, VTT, escalade, via ferrata... Trois éducateurs sportifs du service des sports ont assuré l'encadrement aux côtés de professionnels spécialisés dans les différentes disciplines. Pas de doute, la Ville récolte les fruits du programme proposé par l'EMS pendant l'année scolaire. La variété des actions mises en place permet à nos jeunes de s'initier à de nouvelles pratiques.

Info+ Service des sports : 04 94 21 95 69 - 06 22 40 60 21

TOURNOI DU COUDON

Près d'une centaine de joueurs ont foulé la pelouse du stade Jacques Astier, les 8 juillet et 2 septembre derniers, lors des tournois de foot à 7 organisés par le service des sports. Répartis en 16 équipes, les joueurs étaient tous réunis dans un même esprit de partage et d'amusement, encouragés par M. le maire et ses adjoints. Une ambiance conviviale qui s'est prolongée côté boulodrome. Tout en organisant un concours de pétanque pour leurs adhérents, les Joyeux boulomanes farlèdois tenaient la buvette.



CARABIN EN VÉLO

Jeune farlèdois de 21 ans, Florent Guimard s'est lancé un pari fou, il y a un an : faire le tour des États-Unis à vélo.

Après 17 037 km dans les jambes et 1120 heures sur la selle, l'exploit est réalisé en 11 mois. Arrivé à New York le 27 mai dernier, Florent Guimard est revenu sur son périple... Boston, les chutes du Niagara, Chicago, Houston, Los Angeles, le Texas ou encore la Floride, il a traversé le pays sans jamais déroger à son itinéraire. Et malgré les coups durs (blessure au genou qui lui a valu une immobilisation de 3 semaines à Buffalo), ce jeune carabin espère reprendre, un jour, la route sur la selle de son vélo. Il a pour l'instant repris ses études de médecine.



PRÉPARATION TÉLÉTHON

Les 2 et 3 décembre prochain, l'AFM-Téléthon et France Télévision lanceront le 30^e Téléthon. Pour cette édition exceptionnelle, un seul mot d'ordre : Tous Génération Téléthon ! Comme chaque année, des réunions de bénévoles sont organisées : rendez-vous pour la première le 12 octobre à 18h, salle de la Tuilerie. Indépendamment ou par le biais d'une association, vous pouvez aussi apporter votre aide ou participation. On compte sur vous...



ACCUEIL DE LOISIRS

BEL ÉTÉ 2016 AU CLSH



L'Accueil de loisirs communal de La Farlède a accueilli environ 150 enfants et adolescents par jour durant l'été. Pour la première fois, 10 enfants du centre de l'enfance ont rejoint la structure au mois d'août.

Inscrits à la semaine et encadrés par un directeur, ses trois adjoints, une vingtaine d'animateurs et un surveillant de baignade, les enfants ont participé à une multitude d'activités choisies avec soin en fonction de leur âge. Les moins de six ans ont profité du soleil en bord de plage et à la piscine et apprécié les sorties pédagogiques : découverte de La Ferme des quatre saisons, sensibilisation à l'agriculture biologique et à

l'écologie à la ferme du Pradet, balade à dos de poney, fabrication de bougies en cire d'abeille à la ferme de Solliès-Pont. Tels de vrais petits fermiers, ils ont également appris à traire des vaches et des chèvres.

Pendant ce temps, les plus grands ont profité des nombreuses activités sportives et culturelles mises en place : mini-golf, accrobranche, bowling, Laser Star, sorties à la plage ou au cinéma... Les deux mois se sont achevés par des spectacles offerts aux parents, à la salle des fêtes.

Info+ Service jeunesse : 04 94 31 53 61

NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION



Les modalités d'inscription aux Nouvelles activités péri-scolaires ont changé. Désormais, l'inscription s'effectuera pour toute l'année scolaire avec le règlement correspondant. Les NAP ont débuté le 8 septembre et se tiennent, comme l'année dernière, tous les jeudis de la période scolaire de 13h30 à 16h30 pour les écoles maternelles et élémentaires.

Info+ Pour connaître les modalités de fonctionnement, rendez-vous sur : <http://www.lafarledes.fr/les-nap>



CLASSE DE REGROUPEMENT

La classe de regroupement, ouverte il y a un an à l'école maternelle Marius Gensollen, est reconduite cette année. Les huit enfants malentendants appareillés seront une nouvelle fois encadrés, le matin par leur enseignant Bernard et une orthophoniste, afin que l'année scolaire se passe dans les meilleures conditions.

Pendant la pause méridienne, ils partagent leur repas avec les autres enfants, et l'après-midi ils sont répartis en fonction de leur âge dans leur classe respective.

Une classe vacante a été mise à disposition pour la réalisation de ce projet.

MAISON DE JEUNES

Du 11 au 30 juillet, les 14-17 ans ont pu profiter des nouvelles activités proposées par la Maison de jeunes. Sortie en mer avec bouées tractées, journée rando survie, rencontres de joutes provençales, karting, futsal, bowling ou encore Laser Star... Cet été, l'ensemble des animations répondaient aux trois thèmes prédéfinis : l'air, la terre et la mer.



Info+ Retrouvez la MDJ en période scolaire du lundi au vendredi 17h-19h, le mercredi 14h-18h et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-18h30. Maison de Jeunes : 04 94 27 87 63 - 06 34 14 12 42

CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE LAURENT MARIE

L'explorateur des glaces, Laurent Marie est venu à la rencontre des élèves des écoles élémentaires Jean Aicard et Jean Monnet, les 7 et 8 juin dernier. Passionné d'apnée et fervent défenseur de l'environnement, il a créé son association l'Âme Bleue en 2012 pour sensibiliser petits et grands à la préservation de la planète. Par cette conférence, l'explorateur a voulu attirer l'attention des élèves en les éveillant au monde qui les entoure, qu'il soit proche et quotidien ou inconnu et lointain.



Info+ Association l'Âme Bleue, <http://amebleue.fr>

VOIRIE

LE POINT SUR
LES TRAVAUX...

LES AGENTS DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL ŒUVRENT SUR LA COMMUNE POUR AMÉLIORER LE CONFORT ET LE CADRE DE VIE DES FARLÉDOIS. RETOUR SUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE.

RÉHABILITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Ville de La Farlède mène, depuis 6 ans, une politique de réhabilitation et d'amélioration de l'éclairage public notamment en modernisant les points lumineux existants. Aussi, l'entrée de ville côté sud se verra dotée de LED entre le rond-point Bir Hakeim et le rond-point de la 1^{re} DFL, au cours du dernier trimestre.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Durant l'été, les services techniques ont effectué des travaux d'entretien et de mise en accessibilité au sein des écoles élémentaires et primaires. Ainsi, le restaurant scolaire et les écoles ont été équipés de rampes d'accès, d'interrupteurs de couleur ou encore de bandes de signalisation sur les portes.

REPRISE VOIRIE COQUELICOTS/PARTÉGAL

Le projet de centralité amène à restructurer les réseaux et les voiries en sa périphérie. Ainsi, l'impasse des coquelicots et la rue du Partégal sont et seront en travaux au cours des prochains mois. L'intersection sera modifiée, les réseaux repris et le revêtement de surface drainera les eaux vers un caniveau central.

LES TROTTOIRS CHEMIN DU PARTÉGAL

Dans le cadre des cheminements piétons, la société COLAS, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville, a réalisé un trottoir entre les Clématites et l'Oliveraie. Sa création à la rentrée scolaire permet de sécuriser le cheminement.

EXTENSION DU RÉSEAU PLUVIAL SUR
LA RUE CORPORANDY

Suite à la première tranche de travaux réalisée au cours de l'année 2014, le réseau pluvial de la rue Corporandy a continué à être doublé jusqu'à l'intersection de la rue des marronniers.

RUE PARMENTIER

Les travaux entrepris dans la zone industrielle par la société COLAS, sous la maîtrise d'ouvrage de la CCVG, se sont achevés fin juillet.

CHEMIN DE HYÈRES - ENROBÉ ET
ASSAINISSEMENT

Reprise et fin des travaux après la fermeture d'un tronçon pour reprendre 100 m de réseau d'eaux usées. Ces travaux ont été réalisés par la CCVG.

VOIRIE

LES RUELLES EMBLÉMATIQUES

La première tranche des travaux de réhabilitation des ruelles emblématiques a été achevée fin juillet. La reprise, après une trêve au cours du mois d'août, engage l'entreprise SYMIELEC VAR qui se chargera de la bascule des réseaux.



Ces travaux s'inscrivent dans un projet, divisé en plusieurs étapes et jalonné sur plusieurs années, qui a pour vocation d'améliorer le cadre de vie des riverains et des commerçants tout en favorisant les cheminements piétons. Intégré au projet de centralité, il valorisera également le cœur historique de la commune.

CITOYENNETÉ PARTICIPATIVE

RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Les référents de quartier se sont réunis le 10 juin à la salle Pagès en présence du maire, de monsieur Berti, adjoint aux travaux, du lieutenant Grapin, commandant de la brigade de la gendarmerie, des responsables des services techniques et de la police municipale. Après les remerciements du maire pour la participation et le dévouement des référents de quartier, le lieutenant Grapin a présenté la brigade territoriale et expliqué la participation citoyenne. Monsieur le maire a précisé que toutes les doléances ont, en grande partie, été traitées. Certains référents de quartier sont revenus sur la multiplication de déjections canines au niveau du hameau des Grands et des Mauniers et de la salle Rodolphe. Une problématique entendue par monsieur Berti, qui prévoit une étude pour faire des canisettes. Monsieur Jacquelin, directeur des services techniques, a informé des travaux à venir avant de clore cette réunion autour du pot de l'amitié.



Info+ Secrétariat du maire : 04 94 27 85 74

SITTOMAT

TRI SÉLECTIF ENTERRÉ

La CCVG, en collaboration avec le SITTOMAT, ont effectué les travaux de mise en place des conteneurs de tri sélectif enterrés sur les sites de la médiathèque et en contrebas du rond-point des Combattants de l'Afrique du Nord. Quelques travaux complémentaires sont néanmoins nécessaires afin de rendre ce dernier site fonctionnel.

Les prochains travaux, définis par le calendrier du SITTOMAT auront lieu au cours du dernier trimestre au niveau du Gymnase F. PANTALACCI et de la rue des poiriers.

Info+ Communauté de communes de la Vallée du Gapeau : 04 94 33 78 84 - www.sittomat.fr



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

JARDIN DE L'ESPACE ASSOCIATIF
ET CULTUREL DE LA CAPELLE

Le service espaces verts, en collaboration avec le service maçonnerie, a réalisé le jardin de la salle des associations à l'angle de la rue du Partégal et de la rue Xavier Messina. Créé autour du majestueux olivier millénaire, ce jardin préserve de nombreuses fleurs et agrumes : orange, citronnier, pommelo et clémentinier. Le jardin s'est également vu doté de la sulfateuse dont Jacques Astier et M. Gardanne avaient fait don à la Ville.

DÉBROUSSAILLAGE

Côté entretien, la Ville n'utilise plus, depuis plusieurs années, de désherbant pour traiter les accotements et les espaces végétalisés, ce qui entraîne des repousses rapides. Seul persiste le traitement des platanes, des pins et des palmiers. Cette attitude a pour objet d'envoyer un message fort, en termes de comportement responsable environnemental. Aussi, comptons-nous sur votre indulgence si l'herbe pousse et repousse le long des trottoirs...

PLATANES SUR L'AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

Après la coupe de sécurité de certains platanes, réalisée sous la responsabilité du Conseil Départemental du Var, la Ville va réaliser en fin d'année la mise en place de jardinières suspendues en centre-ville.

ACCÈS INTERNET

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE À LA FARLÈDE

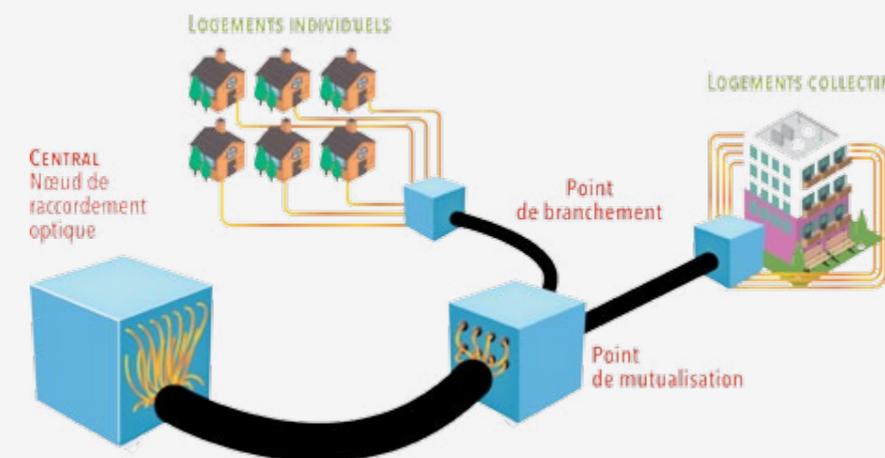
AU COURS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE JUIN 2016, CELUI-CI A AUTORISÉ LE MAIRE RAYMOND ABRINES À SIGNER LA CONVENTION INHÉRENTE AU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE*.

Cet événement s'inscrit dans le plan France Très Haut Débit. Concrètement, La Farlède sera dotée au cours des 4 prochaines années de fibre optique sur une majorité des voiries publiques. Ces travaux seront pris en charge intégralement par la société SFR-Numericable.

Les farlédais, libres de leur choix : Le dernier tronçon de la fibre optique n'entre pas dans le cadre de la convention, ainsi chacun est libre de sélectionner l'opérateur de son choix. Les premières possibilités de prises devraient apparaître en fin d'année 2017, affaire à suivre...

*Convention de Programmation et de Suivi des Déploiements de réseaux en fibre optique par l'opérateur NUMERICABLE-SFR dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Var.

Info+ Services techniques : 04 94 27 85 88



SÉCURITÉ

INFORMATIONS SIRÈNES

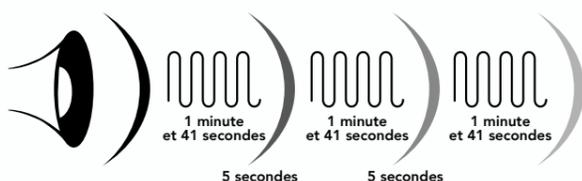
Chaque premier mercredi du mois, c'est le même sursaut ! À 12 heures, la sirène d'alerte résonne dans la Ville. Il s'agit d'un test sonore de son bon fonctionnement, un moyen d'alerte en cas de crise majeure.

Installée proche de l'hôtel de ville, la sirène permet de prévenir les habitants d'une quelconque menace sur la sécurité ou la tranquillité publiques.

En dehors de ces tests mensuels, elle retentit si un danger grave menace la popula-

tion. Dans ce cas, elle émet un son montant et descendant d'une minute et quarante et une seconde, répété trois fois. L'alerte sonore est prolongée par des instructions radiophoniques jalonnant les étapes de la gestion de l'accident. Elle peut être donnée pour divers scénarios par la mairie, et bientôt par la préfecture, en cas de risque de plus grande ampleur. En fonction de l'événement, les pompiers, les forces de police, les mairies, les préfectures ou les associations de secours peuvent être mobilisés pour faire face à un incident majeur.

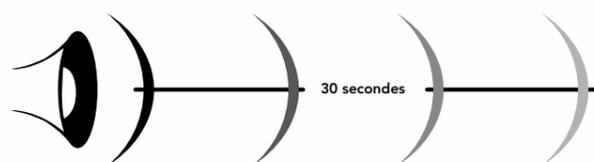
Début d'alerte



Que faire si l'alerte se déclenche ?

- Se mettre immédiatement à l'abri du danger
- Rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre
- Arrêter climatisation, chauffage et ventilation
- Une fois à l'abri, il convient d'écouter France Bleu Provence sur 102.9 MHz

Fin d'alerte



Ce qu'il ne faut pas faire !

- Rester dans un véhicule
- Aller chercher ses enfants à l'école
- Téléphoner
- Rester près des vitres
- Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors
- Quitter l'abri sans consigne des autorités

Info+ Service prévention sécurité : 04 94 27 85 88 - Pour tous renseignements rendez-vous sur : www.interieur.gouv.fr, rubrique alerte et information des populations.

CAMPAGNE CITOYENNE : LEÇON N°3

«LA POUBELLE N'EST PAS SI LOIN, SOIS UN BON CITOYEN !»

POUR SUIVANT SA POLITIQUE DE LUTTE ANTI-INCIVILITÉS, LA VILLE LANCE SA TROISIÈME CAMPAGNE CITOYENNE RELATIVE AUX JETS DE DÉTRITUS. PETIT RAPPEL DE VOS DROITS ET DEVOIRS :

Vos droits :

Les travaux de balayage des rues sont réalisés par les agents des services techniques municipaux et les ouvriers de l'ESAT Catvert. Manuellement ou mécaniquement, ils nettoient les espaces publics, les rues, les trottoirs, les places ainsi que les parcs et jardins. Le lavage est assuré uniquement par les agents des services techniques.

Vos devoirs :

Si la propreté des rues est la mission de la commune, certaines règles de base et de civisme doivent être adoptées par les usagers. Une multitude de poubelles

est mise à votre disposition pour vous débarrasser de vos papiers, mégots de cigarette (pensez à les éteindre avant !), chewing-gums et autres petits débris. Les chewing-gums mettent cinq ans à se dégrader naturellement et il est rappelé qu'il est formellement interdit d'uriner ou de cracher sur la voie publique...

La sanction : Jets de débris = 68€ d'amende.

Info+ Police municipale : 04 94 27 85 90



POMPIERS

NOUVEAU CENTRE DE SECOURS

Le temps aura sans doute été long pour les pompiers de la Vallée du Gapeau, désormais le chantier est bien démarré. Le nouveau centre de secours devrait être fini au printemps 2017. Situé au hameau des Sénès, il disposera d'un positionnement stratégique, à proximité de la route départementale 554 et des accès autoroutiers afin d'assurer les diverses interventions dans de meilleurs délais au sein de la Communauté des communes de la Vallée du Gapeau. Le site accueillera ainsi les 84 pompiers volontaires et professionnels sous les ordres du Chef de centre, le lieutenant Gilles Bus. Ce nouveau centre se composera d'un bâtiment dédié à la vie administrative et collective et d'un hangar abritant les 13 véhicules d'intervention. De quoi offrir un cadre professionnel plus opérationnel.



Info+ Numéros d'urgence des Pompiers : 18 ou 112

En 2015, 2 360 interventions ont été effectuées par les pompiers de Solliès-Pont :

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS 2015



*Comptes-rendus de sorties de secours

SÉCURITÉ

PRÉPLAINTE EN LIGNE

LA PRÉ-PLAINTE EN LIGNE, TÉLÉ-SERVICE COMMUN À LA POLICE ET À LA GENDARMERIE, PERMET AUX VICTIMES DE GAGNER DU TEMPS ET D'ÉVITER L'ATTENTE INTERMINABLE À LA GENDARMERIE DE LA FARLÈDE.

Étendue à toute la France en 2013 après une période d'expérimentation, la pré-plainte en ligne est destinée à fournir un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors du dépôt de plainte dans les locaux de la police ou de la gendarmerie.

Pour des raisons d'efficacité, cette plateforme est exclusivement réservée aux plaintes concernant des atteintes contre les biens dont la victime ne connaît pas l'auteur (voiture forcée ou dégradée, vol de téléphone, ...).

Pour les autres cas ?

Les cas d'urgence (violences, menaces), les atteintes aux personnes ou tous les délits dont la victime connaît l'auteur ne peuvent être concernés par ce dispositif. Dans ces cas-là, il faut donc directement se rendre ou contacter la gendarmerie de La Farlède au 04 94 28 90 16, ou appeler le 17.

Info+ Pour déposer une pré-plainte en ligne, rendez-vous sur www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Comment ça marche ?

Le plaignant doit remplir un formulaire en 6 étapes :

- Choisir le département, la commune et le commissariat où vous souhaitez déposer une plainte
- Renseigner son état civil et son domicile
- Remplir les informations relatives à l'infraction
- Estimer son préjudice matériel
- Renseigner ses coordonnées et prendre rendez-vous
- Confirmer la pré-plainte

Remplir une pré-plainte ne dispense pas de se rendre à la gendarmerie. Après la validation de votre pré-plainte, vous êtes recontacté pour confirmer le rendez-vous et savoir quels documents apporter.

SÉCURITÉ

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Afin de garantir la sécurité de tous, des règles sont à respecter :

- Marcher sur le trottoir
- Traverser aux passages piétons
- Ne pas faire descendre vos enfants du véhicule côté route
- Ne pas utiliser les trottoirs comme aire de stationnement
- Circuler à faible allure

Situés à quelques centaines de mètres, le parking du cimetière ou celui de la crèche permettent de rejoindre en quelques minutes les écoles en empruntant les chemins piétonniers.

Info+ Police municipale : 04 94 27 85 90



Unis pour La Farlède



Isabelle Furic



Jean Cardon



Larry Lion



Eric Pradeilles



Michèle Louche

POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Des nuages noirs ont obscurci notre ciel d'été. Les événements douloureux qui ont marqué notre région, notre pays ne s'effaceront jamais de nos mémoires, de nos cœurs. Nos premières pensées vont vers les victimes et leurs familles. Ces assassinats commis par des lâches, ne doivent pas engendrer la peur, le repli sur soi. Nous sommes décidés à nous battre contre cet obscurantisme moyenâgeux. Et se battre cela veut dire ne pas avoir peur, continuer à mener une vie normale. Notre groupe sera solidaire de toutes les décisions que pourra prendre Monsieur Le Maire pour assurer la sécurité sur notre commune. La terre a résonné sous nos pieds mais notre regard doit rester droit. **Droit vers l'avenir, celui de nos enfants.** Sachons ensemble trans-

mettre les valeurs que nous ont léguées nos anciens. **Évitons le sectarisme**, piège dans lequel des fous veulent nous faire tomber. **Non! Les lâches ne gagneront pas.** Notre liberté de penser, notre démocratie, toutes les fondations sur lesquelles s'est bâti notre pays, sortiront vainqueur. La vie doit continuer. L'avenir nous appartient. Notre commune a des défis importants à relever, des projets, via la révision de son P.L.U qui vont engager l'avenir de notre village pour longtemps. Nous serons critiques sur ces projets, nous serons porteurs de propositions pour faire avancer La Farlède, **pour l'avenir, pour nos enfants.**

Vous pouvez nous contacter au:
Isabelle FURIC 06 46 26 92 64
Michèle LOUCHE 06 10 41 61 73
Jean CARDON 06 46 26 92 41
Larry LION 06 10 41 62 10
Éric Pradeilles 06 26 46 92 48

Local Administratif Salle Pagès: où nous travaillons les samedis matin de 10h00 à 12h00

Contact : lafarlede.cmo@gmail.com



Ensemble pour La Farlède de demain

Majorité Municipale



Dr Raymond Abrines



LUNDI 18 JUILLET 2016
HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS DE NICE
MINUTE DE SILENCE EN PRÉSENCE DE LA POPULATION ET DES ÉLUS

LOGEMENTS SOCIAUX

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DEVIENT GUICHET ENREGISTREUR. LES DÉMARCHES SERONT DÉSORMAIS SIMPLIFIÉES POUR L'ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL.

Afin d'optimiser la gestion des demandes de logements sociaux, une convention a été signée entre le préfet du Var et la Ville. Cette convention permet à la commune de La Farlède d'être « guichet enregistreur », c'est-à-dire d'avoir la faculté d'attribuer un numéro unique d'enregistrement des demandes de logement social effectuées directement auprès du CCAS, et d'avoir la connaissance exhaustive de tous les candidats sollicitant un logement social sur la Ville. Le CCAS est maintenant relié au fichier partagé de la demande : le SNE (Système National d'Enregistrement).

En prime, le système d'enregistrement départemental permet à chaque demandeur de logement social, de ne déposer qu'une seule fois les pièces justificatives nécessaires au traitement de son dossier auprès d'un guichet d'enregistrement de son choix (CCAS, communes, EPCI, bailleurs sociaux). C'est la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové, dite Loi ALUR, du 24 mars 2014, qui a mis en place ce « dossier unique » par souci de simplification des démarches et d'amélioration du service rendu.

Conditions d'accès
La loi fixe deux conditions à l'accès au logement social :

- des conditions de ressources, à savoir les revenus fiscaux de référence figurant sur les avis d'imposition de chaque personne vivant dans votre foyer
- détenir la citoyenneté française ou un titre de séjour

Les étapes de la demande
Pour en faire la demande et s'enregistrer, deux possibilités :

- Directement en ligne sur le site www.logement-social.gouv.fr. Après validation, une attestation d'enregistrement avec un numéro unique d'enregistrement est envoyée par mail.
- Auprès du CCAS ou du guichet enregistreur de son choix, muni d'une carte d'identité ou titre de séjour et du dernier avis d'imposition.

Ne pas oublier ! : En cas de changement de situation familiale ou professionnelle, mettre à jour son dossier avec les pièces justificatives. De plus, chaque demande doit être renouvelée chaque année avant la date anniversaire, en ligne sur le site www.logement-social.gouv.fr ou auprès de son guichet unique. Tout dossier non renouvelé est automatiquement annulé.

Ce que dit la Loi : réalisation obligatoire de 25% de logements sociaux.

Depuis 2005 en cas de non-respect de cette obligation, de très fortes pénalités sont infligées aux communes. De plus, c'est le Préfet qui pourra de plein droit préempter à la place de la commune afin de réaliser lui-même les logements sociaux manquants.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

LES TERRASSES DU COUDON

C'est un tout nouveau lieu de vie qui verra le jour d'ici l'été prochain. Entre le complexe sportif et le collège A. Malraux, les Terrasses du Coudon abritera 28 nouveaux logements sociaux. La pose de la première pierre a eu lieu le jeudi 7 juillet en présence des représentants départementaux, de Monsieur le maire, de la sous-préfète Mme HOUSPIC, du député M. Vitel et de M. VOGLIMACCI, président du groupe Erilia.



NOUVEAU BÂTIMENT

LA REINE DIDON

Opportunité de développement de la commune, le projet de la reine Didon sera le pendant du projet de centralité accompagnant le développement harmonieux de notre commune. Sur le terrain de l'ancien stade, les travaux ont démarré au premier trimestre de cette année. La livraison complète est prévue pour l'été 2018.



UN POURCENTAGE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS TRÈS LIMITÉ

Les dossiers sont examinés en commissions d'attribution logement qui restent décisionnaires.

- Lorsqu'un logement se libère ou lors d'une nouvelle construction, le bailleur réunit une commission d'attribution des logements (CAL). Chaque bailleur tient sa propre commission d'attribution.
- Les candidats sont proposés par les bailleurs et les réservataires*.
- la commission examine les dossiers, en particulier l'adéquation entre la taille du logement et la composition familiale et la compatibilité entre les ressources mensuelles du demandeur et le loyer du logement proposé.
- La commission décide alors, après concertation, de l'attribution du logement nominativement.

*Les organismes réservataires ont un pouvoir d'attribution limité :

- La Préfecture et les différents ministères : environ 30% des logements dont 5% pour les fonctionnaires.
- Le Conseil Départemental : environ 10%
- Les organismes collecteurs du 1% patronal : environ de 30 à 50%.
- La mairie : 10% au titre de la garantie d'emprunt.
- Les bailleurs

Info+ Dossier complet sur les logements sociaux au CCAS et sur le site internet www.lafarlede.fr - CCAS : 04 94 27 85 84

ÇA CONTINUE... LE PROJET DE CENTRALITÉ AVANCE

La première partie des 93 logements de l'îlot 6 sera livrée d'ici la fin de cette année.

STATIONNEMENTS PUBLICS LA TUILERIE

Immeuble de qualité, la résidence de la Tuilerie accueillera, d'ici la fin de cette année, 57 logements locatifs sociaux. 60 places publiques de stationnement seront créées aux abords de la résidence permettant un développement cohérent de ce secteur.

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Bienvenue à La Farlède !

Nouveaux commerçants, faites-vous connaître auprès du service communication au **04 94 01 47 16** ou à communication@lafarlede.fr.

Vous nous donnez vos infos, nous les diffusons auprès des Farlédois sur tous nos supports de communication.

Primeur et confitures artisanales

Joël Lieutaud a repris l'affaire familiale. Cet artisan, fils de producteurs de figues, vous propose des fruits et légumes de saison de ses cultures ainsi que des confitures artisanales.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h (ouverture le dimanche matin de fin août à fin novembre).
Fermeture annuelle fin novembre jusqu'au 1^{er} avril - 1207, chemin de Hyères - Tél : 06 66 27 51 82

Plomberie

Travaux de plomberie neufs et rénovation, création d'arrosage automatique : Jonathan Fraty intervient pour tous travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Créée en début d'année, l'entreprise **Fraty Plomberie** vous propose des devis gratuits pour des dépannages 7 jours sur 7 / 24h sur 24.

71, chemin de Pierrascas - Tél : 06 25 94 08 87 - fraty-plomberie@gmail.com

Psychomotricien

Diplômé d'état, **Maxime Gomez Casal** s'est installé au sein du «cabinet équilibre». Son activité regroupe des prises en charge de pathologies neurologiques/génétiques, des soins de troubles psychosomatiques, de retard global de développement chez l'enfant et de pathologie «Dys». Ses services sont proposés sans limite d'âge.

Consultations le mercredi et le vendredi toute la journée et le samedi matin - 133, rue des poiriers - Tél : 06 12 14 25 55

Restaurant

Depuis cet été, Monsieur et Madame Teissero vous accueille à l'**Oliveraie**. Anciennement La Fabrik, ce nouveau restaurant familial vous propose une cuisine traditionnelle avec divers gibiers et poissons grillés à la carte.

Ouvert midi et soir du mardi au dimanche midi
3, Calade Sainte-Elisabeth - Tél : 06 70 30 86 44

Pharmacie

M. Baillon et M. Matéo sont les nouveaux propriétaires de la pharmacie du Coudon.

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 20h (fermeture à 19h30 le samedi) - 23, rue de la République - Tél : 09 66 83 58 94

Café-Restaurant

La Table de Louis a cédé sa place au nouveau café-restaurant **l'Altra Cosa**. Ouvert en continu de 7h30 à 22h, exceptés les lundis, mardis et mercredis soir, les clients pourront profiter des petits déjeuners sur la terrasse ombragée et découvrir une cuisine familiale et traditionnelle.

3 bis pl. de la liberté - Tél : 09 86 07 05 37 - [f Altra Cosa](https://www.facebook.com/AltraCosa)

Épicerie CASA

Anciennement Teedoo, l'épicerie de la rue de la République a changé de propriétaire. **Casa** vous ouvre ses portes tous les jours de 7h à 22h en continu.

63, avenue de la République

Vidéo 360

UnIVR réalise pour vous des visites virtuelles photos et vidéos en 360° pour sublimer tous vos produits : maison, jardin, bateau...

Franck Ramet - 5bis, rue de la Tuilerie - 06 25 97 19 73 - www.univr360.com

LES SÉNIORS FÊTENT LES BEAUX JOURS

JOURNÉE PRINTANIÈRE

LE 9 JUIN DERNIER, NOS SENIORS DE 70 ANS ET PLUS SE SONT UNE NOUVELLE FOIS RÉUNIS SOUS LE CHAPITEAU DU DOMAINE DE LA CASTILLE POUR LA JOURNÉE PRINTANIÈRE.

Près de 260 convives ont apprécié le menu de qualité concocté par Les 2 Toques ainsi que l'animation proposée par Destination Music. Cette action communale, offerte par le CCAS de La Farlède, permet aux personnes âgées de sortir de leur cadre habituel en profitant d'un moment convivial et culturel. Avec les années, beaucoup se sont rencontrés au cours de ces journées printanières et sont heureuses de se retrouver.



Infa Centre Communal d'Action Sociale : 04 94 27 85 84



Un sentiment partagé par Marie-Hélène et Thérèse qui sont «ravis d'être tous ensemble dans un cadre idéal pendant une journée où l'on retrouve des habitués et rencontrons de nouvelles personnes».

ANNIVERSAIRE

40 ANS DE LA POSTE DE L'AFUZI

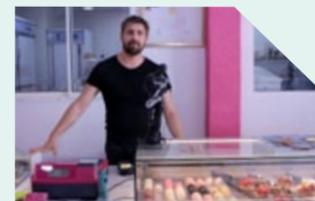
Première poste privée de France, la poste de l'AFUZI a fêté ses 40 ans le 20 juin dernier. Depuis 1976, La Poste accompagne l'AFUZI, l'Association des entreprises du pôle d'activité Toulon-Est, pour offrir les meilleurs services postaux aux entreprises adhérentes. Cette collaboration permet aux 600 entreprises s'étendant sur les communes de La Garde, La Farlède et La Crau, de bénéficier de boîtes postales au siège de l'AFUZI et d'un guichet LA POSTE offrant tous les services postaux aux professionnels et particuliers. À l'écoute permanente des besoins de ses clients, elle a toujours su s'adapter aux nouvelles technologies, de l'hybride au tout numérique, mais

aussi aux nouvelles demandes. Outre les envois et la distribution des courriers en France ou en Europe, la Poste fait également des prêts bancaires aux entreprises. Une évolution qui motive Éric Claveau, Directeur de la Direction Services-Courrier-Colis Côte d'Azur de La Poste, à demeurer le premier service de proximité de France. Cet anniversaire a été marqué par la signature d'une nouvelle convention, entre Philippe Bartier, président de l'AFUZI et Éric Claveau.

Infa L'AFUZI - 1041, avenue de Draguignan 83130 La Garde - Tél. : 04 94 08 81 81

FOCUS SUR :

FRÉDÉRIC GRIVELET, CRÉATEUR DE GOURMANDISES



Il y a presque 2 ans, un véritable orfèvre de la pâtisserie ouvrait les portes de son atelier. Macarons, chocolats, bonbons, viennoiseries, gâteaux de soirée... Frédéric Grivelet, l'œil gourmand, régale chaque jour sa fidèle clientèle. Et même s'il nous affirme «ne pas avoir de spécialité, c'est en travaillant le chocolat qu'il s'éclate le plus». À 33 ans, celui qui est arrivé major de promotion à l'école Lenôtre, concrétise chaque événement avec talent et humilité. Il a notamment été solli-

cié, en juin dernier, par l'équipe de football de Turquie pour préparer 700 gâteaux de soirée par jour pendant l'Euro. Mais notre créateur ne compte pas s'arrêter là, et souhaite se préparer au concours d'exception Meilleur Ouvrier de France Pâtissier-Confiseur. Après ça, il espère ouvrir une école spécialisée pour les professionnels et amateurs, en France ou à l'étranger.

Les horaires pour lui rendre visite :
Du lundi au samedi de 6h30 à 12h30 16h à 19h et le dimanche de 6h30 à 13h - Fermeture le jeudi.

Infa Créateur de gourmandises - 157, avenue de la République, Tél : 04 89 66 51 45

PRÉVENTION

PERSONNES ÂGÉES PREMIÈRES CIBLES DES ARNAQUEURS

DE PLUS EN PLUS DE SÉNIORS SONT VICTIMES DE VOLS ET D'ARNAQUES. FACE À LA RECRUESCENCE DE CE FLÉAU SOCIAL, ANDRÉ ZAHOUT (PHOTO), CONCILIATEUR DE JUSTICE SUR LA COMMUNE, EST REVENU SUR LES RÈGLES DE VIGILANCE À RETENIR.

Comme les personnes âgées sont plus vulnérables, elles sont souvent les victimes privilégiées des arnaqueurs. Ainsi, il y a quelques années, M. X, habitant de La Farlède, a fait appel à une entreprise pour la réparation d'une fuite sur le toit. L'entreprise malveillante profite de sa faiblesse en lui faisant signer une réfection de toiture de 7000 euros alors qu'il s'agissait d'une simple tuile cassée. M. X ne peut malheureusement plus revenir sur sa signature ; le chèque n'étant ni volé, ni perdu, son opposition est impossible.

L'action du conciliateur de justice

«Je préfère agir avant qu'après. Ne signez pas n'importe quoi, n'ouvrez pas à n'importe qui». Par ses mots, André Zahout souhaite remettre en garde les Farlédois sur l'importance de leurs actes qui ne permettent souvent aucun recours.

Dans sa permanence ou sur le terrain (accompagné de

la police municipale), le conciliateur de justice œuvre bénévolement pour régler, en toute discrétion, les litiges de la vie quotidienne entre deux personnes, tels que les conflits de voisinage, les relations entre bailleurs et locataires, les litiges de la consommation (biens ou services), les problèmes de copropriété, les litiges liés à des baux ruraux, les litiges commerciaux ou encore les litiges entre personnes.

Infa Vous souhaitez avoir recours à un conciliateur de justice pour régler un conflit ? Contacter le CCAS au 04 94 27 85 84

CRÈCHE

PERMANENCE PMI CRÈCHE'N DO



Le Conseil Départemental du Var et le service départemental de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ont mis en place une permanence de puériculture, au sein du multi-accueil collectif Crèche'n Do. Elle est tenue les premiers et troisième lundis matin de chaque mois.

Infa Crèche'n Do, 04 94 33 43 10 - <http://www.crechendo83.com>

FESTIVAL

JAZZ AU FÉMININ

APRÈS LE SUCCÈS DE LA PREMIÈRE ÉDITION, LE FESTIVAL LA FARLÈDE JAZZ ORGANISÉ LES 22, 23 ET 24 JUILLET S'EST IMPOSÉ COMME L'ÉVÈNEMENT PHARE DE LA SAISON. PENDANT TOUT UN WEEK END, DES ARTISTES DE RENOMMÉE INTERNATIONALE ONT ASSURÉ LE SHOW DE CE FESTIVAL PARTICIPATIF OÙ LES FEMMES ÉTAIENT MISES À L'HONNEUR.



Selon la volonté commune des différents acteurs organisateurs de l'évènement, Mme Martine Olivier, adjointe à la culture de La Farlède, la médiathèque Eurêka et son équipe du service culture et les associations Music Live Service et H.M.C/Management, spectacles & production, La Farlède Jazz a souhaité garder un caractère grand public, de découverte et détente. Dans la sérénité des soirées d'été provençales, le programme de ces 3 jours fut complet. Entre concerts et stage de chant, en passant par une exposition, une conférence, le festival Off et le street painting, il y en avait pour tous les goûts...

► En ouverture

Piero Iannetti et Lamiot Hammond Live ont invité Lionel Belmondo à fouler en premier les planches de la scène du festival. Tant captivé qu'enchanté, le public farlèdois a rapidement occupé la place de la Liberté. Mais dès le lendemain, les femmes ont pris le contrôle avec deux concerts exceptionnels offerts par Denise King et Virginie Teychené.

► Denise King

Puissante, vertigineuse, exceptionnelle... la voix de Denise King a bouleversé la foule venue à sa rencontre. Accompagnée au piano par Philippe Martel, Willy Walsh à la batterie et Christophe Le Van à la contrebasse, la talentueuse chanteuse a séduit par son sens inné du groove. C'est au rythme des standards, oscillant entre blues, soul et Rythm'N'Blues qu'elle a embarqué le public conquis le temps d'un concert. Une perception

instinctive de la scène qui lui a valu un tonnerre d'applaudissements.

► Virginie Teychené

Dès le lendemain, Virginie Teychené a offert à son public farlèdois un concert en toute intimité sur la scène de la salle des fêtes. Accompagnée par Stéphane Bernard au piano, Gérard Maurin à la contrebasse et Jean-Pierre Arnaud à la batterie, l'artiste française a interprété les titres de son nouvel album *Encore*. Loin des stéréotypes du jazz, Virginie Teychené, vivement applaudie, est certainement une des plus belles promesses de son milieu.

► C'était votre festival

Si le festival La Farlède Jazz a été une telle réussite, c'est qu'il n'a jamais perdu de vue son caractère participatif. Ainsi, ce projet n'a été rendu possible qu'avec la participation des Farlèdois, des amateurs de jazz venus de toute la France et parfois de l'étranger, des commerçants farlèdois et des partenaires et sponsors qui ont contribué au financement du festival. Une collaboration renforcée par la dynamique des bénévoles présents. Sous la responsabilité d'Alexandre Moracchini, Christine, Christophe, Danielle, Cécilia et Océane ont fait preuve de dévouement au cours de ces trois jours. La Ville est heureuse de remercier l'implication de tous ces acteurs qui ont fait rayonner le festival et le jazz au-delà des frontières de La Farlède.

Info+ Service culture, médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30

► Art Painting et Festival OFF



Le Jazz s'est invité jusque dans les rues de la Ville. Malambo Afro Péru, Mixhit ou encore Why Not Jazz, plusieurs groupes de musique ont animé les terrasses des restaurants farlèdois qui ont joué le jeu en proposant des menus spéciaux chaque soir. Une invitation à balader, entre amis ou en famille, le long de l'avenue de la République et rejoindre les artistes de street painting pour apporter sa touche de créativité à la fresque aux couleurs citadines.



► Stage et conférence

Durant ces trois jours, les Jazz Women se sont affichées à la médiathèque Eurêka. Une exposition de photographies de femmes, musiciennes et chanteuses qui ont marqué leur époque.



Le stage de chant mené par Cécile Messyasz a rassemblé une quinzaine de chanteurs confirmés ou amateurs. Étude des standards du jazz, travail du phrasé et du rythme, après deux jours de travail intensif, le stage s'est achevé par une démonstration à la médiathèque.

Les femmes ont également été mises à l'honneur lors de la conférence animée par Kristin Marion. Cette représentante officielle des JEN France (Jazz Education Network USA) a évoqué la situation actuelle des femmes dans le jazz, tout en abordant sa propre expérience.